

**REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FONTAINE BONNELEAU**

République Française

SÉANCE DU 10 avril 2025

10-04-2025-002

ACTES 7.2

Afférents au Conseil Municipal
11
En exercice
9
Qui ont pris part à la délibération
7
POUVOIR
0

DATE DE CONVOCATION	01/04/2025
DATE D’AFFICHAGE	11/04/2025

L’an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Sylvie LECLERC, Maire.

Etaient présents : Sylvie LECLERC, Matthieu CORNET, Didier CORNET, Carole CORNET, Aurélie VANYSACKER, Grégoire LONGUÉPÉE, Sylvain HÉRICHARD.

Était absente : Nadine MESSIER

Était absent non excusé : Alain DELAHODDE

Monsieur Didier CORNET est nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire présente au Conseil municipal les bases d’imposition qui ont été notifiées par l’administration pour 2025, le taux et le produit fiscal attendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l’unanimité les taux d’imposition suivants : la taxe foncière bâti taux voté, 35.82%, la taxe foncière non bâti, taux voté, 24.47% et la taxe d’habitation, taux voté 11.69%.

Objet de la délibération

Vote des taxes 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture

le

Et publication ou notification

Du

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LECLERC

